



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Le 14 mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE 1 DATE DE LA NOTICE ANNUELLE.....	3
RUBRIQUE 2 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	3
2.1 NOM ET CONSTITUTION	3
2.2 LIENS INTERSOCIÉTÉS	3
RUBRIQUE 3 DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ.....	3
3.1 HISTORIQUE TRIENNAL	3
RUBRIQUE 4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	4
4.1 APERÇU GÉNÉRAL	4
4.2 DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES	5
4.3 DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION.....	6
4.4 ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION.....	6
4.5 APPROVISIONNEMENT EN BOIS	7
4.6 VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL	8
4.7 EMPLOYÉS	10
4.8 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	10
4.9 SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	12
4.10 FACTEURS DE RISQUE.....	13
RUBRIQUE 5 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS	13
5.1 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS.....	13
5.2 POLITIQUE ET RESTRICTIONS	13
RUBRIQUE 6 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	13
RUBRIQUE 7 MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	14
7.1 COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS	14
RUBRIQUE 8 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....	15
8.1 NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS	15
RUBRIQUE 9 OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT	20
9.1 COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES	20
9.2 MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	21
9.3 POLITIQUES ET PROCÉDURES	21
9.4 HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNES	22
RUBRIQUE 10 AGENT DES TRANSFERTS	22
RUBRIQUE 11 CONTRATS IMPORTANTS	22
RUBRIQUE 12 INTÉRÊTS DES EXPERTS	23
12.1 NOMS DES EXPERTS.....	23
RUBRIQUE 13 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	23
ANNEXE « I » MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	A-1

RUBRIQUE 1 DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (« notice annuelle ») est datée du 14 mars 2025. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont énoncés en date du 31 décembre 2024.

RUBRIQUE 2 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

2.1 NOM ET CONSTITUTION

Stella-Jones Inc. (« SJI ») a été constituée sous la dénomination 2865165 Canada Inc. le 26 octobre 1992 selon le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a changé sa dénomination sociale pour Stella-Jones Inc. le 19 février 1993. Les statuts de SJI ont été modifiés le 31 mars 1994 afin d'y supprimer les restrictions sur son statut de société fermée. Les statuts ont été de nouveau modifiés le 13 juin 1994 afin de fractionner la totalité des 100 001 actions ordinaires émises et en circulation en 6 200 000 actions ordinaires redesignées « actions ordinaires », de créer des actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'annuler toutes les actions privilégiées autorisées mais non émises et de créer les actions privilégiées de série 1. Le 27 mai 1996, les statuts de SJI ont été à nouveau modifiés dans le but d'ajouter une disposition selon laquelle les administrateurs peuvent nommer un nombre limité d'administrateurs additionnels dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le 1^{er} janvier 2014, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec sa filiale en propriété exclusive, I.P.B. – W.P.I. International Inc. Le 1^{er} janvier 2015, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Stella-Jones Canada Inc. et Guelph Utility Pole Company Ltd. Le 1^{er} janvier 2016, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Group Inc., Ramfor Lumber Inc., Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. Le 12 mai 2017, Stella-Jones a déposé des statuts de modification afin d'augmenter le nombre minimal et le nombre maximal d'administrateurs, les faisant passer à trois et à douze, respectivement.

Le siège social de SJI est situé au 3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300, Montréal (Québec) H4R 2J8.

2.2 LIENS INTERSOCIÉTÉS

Au 31 décembre 2024, Stella-Jones Corporation (« SJ Corporation ») et Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding ») étaient les principales filiales de la Société.

Nom de la filiale	Pourcentage d'actions comportant droit de vote appartenant à la société	Territoire de constitution
SJ Corporation	100 %	Delaware
SJ Holding	100 %	Delaware

RUBRIQUE 3 DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

À moins que le contexte n'indique un sens différent, « Stella-Jones », « SJI » et « la Société » s'entendent de Stella-Jones Inc. et ses filiales.

3.1 HISTORIQUE TRIENNIAL

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits, axé sur le soutien aux infrastructures essentielles qui assurent la distribution et le transport d'électricité, ainsi que

l'exploitation et l'entretien de systèmes de transport ferroviaire. Elle fournit des poteaux en bois traité aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, ainsi que des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité et d'accessoires à usage résidentiel de première qualité qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir le marché canadien par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

Le 1^{er} novembre 2022, la Société a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Texas Electric Cooperatives, Inc. (« TEC »), située à Jasper County, au Texas. La contrepartie totale associée à l'acquisition s'élève à 31,0 millions de dollars américains, incluant les stocks estimés à quatre millions de dollars américains. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 14 février 2023, Stella-Jones a fait l'acquisition des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud d'IndusTREE Pole & Piling, LLC (« IndusTREE »), situés à Goodwater, en Alabama. Le prix d'achat était de 12,5 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 16 juin 2023, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud de Balfour Pole Co., LLC (« Balfour »), situés à Baconton, en Géorgie, pour une contrepartie totale de 15,0 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 14 juillet 2023, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs servant aux activités de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., de Baldwin Pole Mississippi, LLC et de Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation (collectivement « Baldwin ») pour une contrepartie totale de 49,0 millions de dollars américains. Baldwin comprend deux installations de traitement de poteaux de pin jaune du Sud situées à Bay Minette, en Alabama, et à Wiggins, au Mississippi, ainsi que deux installations de produits finis situées à Des Moines, en Iowa, et à Pittsburgh, au Kansas. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

RUBRIQUE 4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

4.1 APERÇU GÉNÉRAL

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression pour quelques groupes de produits différents (décris ci-dessous), ainsi que des billots et du bois

d'œuvre. Ses installations de traitement du bois sont situées dans les provinces canadiennes de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans les États américains de l'Alabama, de l'Arizona, de l'Arkansas, de la Géorgie, de l'Indiana, du Kentucky, de la Louisiane, du Mississippi, du Nevada, de l'Oregon, de la Pennsylvanie, de la Caroline du Sud, du Texas, de la Virginie, de Washington et du Wisconsin. De plus, la Société distille le goudron de houille et distribue les produits tirés de ce procédé à partir de sa distillerie de Memphis, au Tennessee.

4.2 DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La clientèle des poteaux pour lignes de transmission et de distribution est surtout constituée des sociétés régionales de télécommunications et d'électricité. Il s'agit d'un produit prisé des sociétés de services publics en raison de sa durabilité (ayant une durée de 40 à 50 ans, ou plus) et de son coût d'achat, d'installation et d'entretien relativement faible. De plus, les poteaux en bois peuvent être facilement percés et débités, ce qui facilite l'entretien par les monteurs de ligne. Les câbles enfouis sont généralement utilisés dans les centres urbains où des infrastructures sont déjà en place sous terre, mais sont moins communs dans les régions rurales en raison de leur coût plus élevé et de leur accès plus difficile. En 2020, la Société a lancé des poteaux destinés aux sociétés de services publics recouverts d'une couche extérieure intumescante résistant au feu, ce qui fournit aux produits une protection supplémentaire et une durée de vie utile prolongée dans les régions sujettes aux feux incontrôlés. Ces poteaux ont obtenu la faveur des services publics souhaitant renforcer leur infrastructure contre l'augmentation de la fréquence et de la gravité des incendies.

Traverses de chemin de fer

La demande en traverses de chemin de fer découle principalement des activités de mise à niveau et d'entretien continues, et accessoirement des activités occasionnelles de construction de nouvelles voies. Les dépenses en immobilisations au chapitre des améliorations des voies et des infrastructures devraient demeurer constantes au cours des années à venir.

Un volume relativement stable de traverses neuves est nécessaire à des fins d'entretien, et la direction estime qu'environ 1,5 % à 3,0 % des traverses sur les lignes en activité doivent être remplacées chaque année. En plus de répondre aux besoins en traverses de chemin de fer et poutres des sociétés ferroviaires de catégorie 1, la Société vend ces produits à des sociétés exploitant des chemins de fer de courtes lignes et des chemins de fer commerciaux et à des entrepreneurs qui font l'installation et la réparation de lignes ferroviaires.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Cette catégorie comprend principalement le bois d'œuvre traité sous pression de qualité supérieure pour les patios, les terrasses et les clôtures et pour d'autres applications extérieures, en plus de la distribution d'accessoires pour bois et substituts du bois. La Société fournit du bois d'œuvre à usage résidentiel dans tout le Canada, ainsi que dans le nord-ouest des États-Unis et en Alaska.

Produits industriels

Ces produits comprennent le bois pour les ponts ferroviaires, les croisements de rail, les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation ainsi que du bois de construction.

La Société fabrique également la créosote, un produit de préservation du bois, pour utilisation dans ses activités de traitement du bois, ainsi que d'autres produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier, qui sont vendus à des clients tiers.

Billots et bois d'œuvre

Le secteur des billots comprend la vente des billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui sont jugés non conformes aux fins d'utilisation comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, afin de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

4.3 DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION

La préservation est le procédé au moyen duquel le bois est protégé contre la décomposition et les insectes nuisibles grâce à l'imprégnation sous pression contrôlée de produits de préservation qui sont résistants aux organismes destructeurs du bois.

La fabrication comporte au moins deux étapes : le séchage du bois et l'injection du produit de préservation sous pression hydraulique. Les produits de préservation utilisés sont approuvés par Santé Canada et par la Environmental Protection Agency des États-Unis et peuvent être à base d'huile ou d'eau. Les matières premières sont formées du bois et des produits de préservation.

Au cours de la première étape du traitement, la teneur excédentaire en eau du bois est réduite avant de passer à l'imprégnation du produit de préservation. Cela s'accomplit au moyen du séchage à l'air ou au four ou au moyen d'un « conditionnement » dans l'autoclave de traitement lui-même.

Au cours de la deuxième étape, le traitement est réalisé sur des lots de bois semblables par l'essence, la forme et le degré d'humidité. Ces lots sont introduits dans l'autoclave où un vide ou une atmosphère sous pression est créé avant l'injection du produit de préservation. À la suite de l'injection du produit de préservation, la pression hydraulique est maintenue dans l'autoclave jusqu'à ce que le bois ait absorbé le produit de préservation à un degré prédéterminé. Une fois l'absorption terminée, le produit de préservation en excédent est retourné dans les réservoirs de stockage, et les quelques dernières étapes visant à s'assurer qu'il ne reste aucun produit de préservation à la surface du bois sont accomplies avant de le retirer de l'autoclave.

4.4 ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION

La Société exploite quinze installations de traitement du bois au Canada et vingt-neuf aux États-Unis. Au Canada, ces installations sont situées à Carseland (Alberta), Galloway, New Westminster et Prince George (Colombie-Britannique), Neepawa (Manitoba), Truro (Nouvelle-Écosse), Stouffville, Guelph, Peterborough, Shelburne et Kirkland Lake (Ontario), et Delson, Gatineau, Rivière-Rouge et Sorel-Tracy (Québec).

Aux États-Unis, elles sont situées à Bay Minette, Brierfield, Clanton et Montevallo (Alabama), Eloy (Arizona), Rison et Russellville (Arkansas), Cordele (Géorgie), Winslow (Indiana), Fulton (Kentucky), Alexandria, Converse et Pineville (Louisiane), Scooba et Wiggins (Mississippi), Silver Springs (Nevada), Eugene et Sheridan (Oregon), Dubois et McAlister (Pennsylvanie), Whitmire (Caroline du Sud), Lufkin et Jasper (Texas), Goshen et Warsaw (Virginie), Arlington et Tacoma (Washington), et Bangor et Cameron (Wisconsin).

La plupart des installations se trouvent à proximité de réserves en bois et la majorité des installations de traverses de chemin de fer sont situées le long des lignes principales de chemin de fer catégorie 1 ou ont des embranchements reliés à celles-ci.

La Société fabrique de la créosote, un produit de préservation du bois, à sa distillerie de goudron de houille de Memphis, au Tennessee.

La Société, à laquelle s'ajoute un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine, exploite des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et de nombreuses entreprises d'écorçage de poteaux exploitées par des tiers fournissent des services à la Société tant au Canada qu'aux États-Unis.

4.5 APPROVISIONNEMENT EN BOIS

L'un des atouts importants de la Société réside dans son approvisionnement en bois dans des régions clés du Canada et des États-Unis. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a comblé ses besoins en matières premières relatifs aux poteaux destinés aux sociétés de services publics grâce à ses propres permis de coupe (des permis d'exploitation forestière et/ou des quotas de coupe), à des droits de récolte vendus par des États et des provinces, à des ententes passées avec des propriétaires de boisés privés et par l'intermédiaire d'achats de bois d'œuvre sur le marché libre. L'approvisionnement en bois pour les traverses de chemin de fer, les poutres et le bois d'œuvre à usage résidentiel se fait au moyen d'achats auprès de centaines de scieries situées dans diverses régions au Canada et aux États-Unis. L'équipe aguerrie chargée de l'approvisionnement de la Société a noué des liens solides en vue d'assurer un approvisionnement suffisant, à des prix concurrentiels, de toutes les matières premières requises.

Tenures forestières

Les tenures forestières sont employées principalement par la Société pour l'approvisionnement de poteaux destinés aux sociétés de services publics et d'autres produits de bois rond.

En Colombie-Britannique, le *Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development* (« FLNRORD ») est chargé de délivrer et de surveiller les tenures qui accordent au titulaire du permis le droit de récolter un volume déterminé de bois sur les terres de la Couronne gérées par le FLNRORD. Un permis d'exploitation forestière est en général valide pour 15 ans et il est renouvelable tous les 5 ans pourvu que le titulaire ait satisfait à ses obligations administratives, de planification, de récolte, de sylviculture et de gestion de l'environnement. Des permis d'exploitation forestière non renouvelables pour un volume fixe à récolter dans un délai déterminé peuvent également être accordés. La Société collabore également avec les communautés des Premières Nations relativement à l'approvisionnement en bois d'œuvre en Colombie-Britannique.

Dans la province du Manitoba, la *Forestry and Peatlands Management Branch of the Department of Sustainable Development* est responsable de la planification et de la gestion des activités relatives aux terres et aux forêts domaniales et de l'établissement de limites durables quant à l'endroit, au moment et à la façon dont les arbres sont récoltés sur les terres domaniales du Manitoba. L'allocation des quotas de coupe par les autorités est effectuée soit en vertu de contrats de vente de bois, qui sont des contrats renouvelables de cinq ans délivrés pour des quotas annuels d'un volume supérieur à 300 m³, soit en vertu de permis de coupe de bois, qui sont des permis d'un an délivrés pour des quotas annuels d'au plus 300 m³.

Au Québec, la plupart des forêts aménagées sont des propriétés publiques gérées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (le « Ministère »), qui détermine la valeur marchande de bois sur pied. Les contrats d'approvisionnement en bois d'œuvre, appelés *Garanties d'approvisionnement* ou GA, permettent aux industriels forestiers de couper un volume annuel. Cette possibilité forestière de coupe, qui est renouvelable à perpétuité, est révisée et prolongée automatiquement tous les cinq ans pour autant que le bénéficiaire se soit conformé à ses obligations. Un volume supplémentaire peut également être acheté et faire l'objet de coupes dans un délai précis, selon un système d'enchères des terres publiques mis en œuvre par le Bureau de mise en marché des bois du Ministère.

La Société détient actuellement les permis d'exploitation forestière suivants :

PERMIS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE DE LA SOCIÉTÉ		
Province	Coupe annuelle permise (mètres cubes)	Durée
Colombie-Britannique	138 913	15 ans
Manitoba	15 567 ¹	2 ans et 5 ans
Québec	3 600 ²	5 ans renouvelable ³

Achats de bois

En plus de ses permis d'exploitation forestière, indiqués ci-dessus, la Société possède plusieurs ententes d'approvisionnement exclusives passées avec d'importants titulaires de permis et propriétaires de boisés privés qui détiennent des permis de coupe en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. La Société achète activement du bois dans les États de Washington, du Wisconsin, d'Oregon et de l'Idaho aux États-Unis, ainsi qu'en Colombie-Britannique au Canada. Ces programmes mettent à la disposition des soumissionnaires admissibles des matières premières de qualité pour en faire des poteaux, lesquelles sont situées sur des parcelles de terrain précises. De plus, la Société achète des matières premières auprès de centaines de propriétaires de boisés privés dans ses territoires d'exploitation et, dans le cas des traverses de chemin de fer non traitées et du bois d'œuvre à usage résidentiel, elle les achète à des centaines de scieries établies aux États-Unis et au Canada.

Récolte de bois

Le processus de sélection et de récolte des poteaux de bois permet à la Société de trier des arbres dont la qualité permet leur transformation en poteaux, ainsi que des récoltes de régénération essentielles à la santé des forêts et à la sylviculture, favorisant le bois d'œuvre servant à fabriquer des poteaux. Afin d'avoir accès à autant de terres à bois que possible, la Société a passé des conventions de récolte avec un certain nombre de gestionnaires de terrains forestiers, de scieries et de sociétés forestières en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

4.6 VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL

À la fin de l'année 2023, on comptait environ 50 usines de préservation du bois en exploitation au Canada et environ 360 usines de préservation du bois en exploitation aux États-Unis. Le texte qui suit explique le cadre concurrentiel dans lequel la Société poursuit ses activités ainsi que ses projets en matière de ventes et de commercialisation.

Survol

La Société commercialise ses produits en bois traité par l'intermédiaire d'un réseau de représentants commerciaux régionaux au Canada et aux États-Unis.

¹ Ils sont constitués de deux contrats de vente de bois renouvelables de cinq ans avec une coupe annuelle totale de 3 067 m³ par année et d'un contrat d'allocation spéciale de bois renouvelable de deux ans qui permet une coupe annuelle de 12 500 m³.

² Ils sont constitués de 800 m³ de pin gris et de 2 800 m³ de pin rouge.

³ La première période d'un an, calculée au prorata et se terminant le 31 mars 2023, portait sur 1 300 m³ par année. Le volume de la deuxième période standard de cinq ans, qui a commencé le 1^{er} avril 2023, a été augmenté à 3 600 m³ par année et le contrat peut être renouvelé selon un nouveau volume négocié en 2028.

Le tableau suivant indique le chiffre d'affaires de la Société par groupe de produits principaux :

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR GROUPE DE PRODUITS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023				
	2024		2023	
	(en millions de dollars)	%	(en millions de dollars)	%
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	1 705	49	1 571	47
Traverses de chemin de fer	890	26	828	25
Bois d'œuvre à usage résidentiel	614	18	645	19
Produits industriels	154	4	148	5
Billots et bois d'œuvre	106	3	127	4
TOTAL	3 469	100	3 319	100

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La plupart des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de la Société sont réalisées aux termes de contrats portant sur plusieurs années conclus par suite d'appels d'offres publics lancés par des clients, surtout des sociétés d'énergie électrique et de télécommunications régionales. Les critères clés pour l'obtention de commandes sont une qualité élevée, la constance des livraisons à temps, le service à la clientèle et des prix concurrentiels. La capacité de la Société à offrir une gamme variée d'essences de bois et de produits de préservation, associée à de nombreux emplacements et à des stocks assez importants, crée un avantage concurrentiel.

Traverses de chemin de fer

Les nombreux emplacements de SJI, sa large gamme de produits et sa réputation pour la qualité et les services offerts constituent des atouts importants. Forte de sa longue tradition de prestation de services de qualité supérieure, la Société a établi des liens durables avec les principales sociétés de chemin de fer, des exploitants de chemins de fer de courtes lignes et des entrepreneurs et elle est devenue un fournisseur important de traverses de chemin de fer en bois traité pour ces clients en Amérique du Nord.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Ce secteur fournit des services principalement à un important détaillant à grande surface et de nombreux autres joueurs de tailles variées. Des possibilités de croissance existent pour des producteurs de produits de haute qualité qui parviennent à différencier leurs produits et services. La Société offre aux détaillants et aux grossistes au Canada et aux États-Unis des produits et des accessoires de bois d'œuvre traité à usage résidentiel de qualité supérieure en vue d'applications extérieures.

Produits industriels

Les ventes sont principalement constituées de divers produits de bois traité destinés aux ouvrages de construction, comme les quais, les ponts ferroviaires, ainsi que les pieux de fondation et les pilotis pour constructions maritimes. Les produits sont habituellement vendus directement aux utilisateurs finaux, notamment des entrepreneurs en construction ou des sociétés ferroviaires, ainsi que des autorités gouvernementales, en réponse à des appels d'offres portant sur une quantité et des caractéristiques déterminées du bois traité destiné à un projet particulier. La Société vend du bois pour les ponts ferroviaires, des madriers de passages à niveau, qui sont fabriqués sur mesure selon les spécifications du client. De plus, les ventes de pieux englobent les matériaux de construction utilisés principalement dans des projets de travaux, qui comprennent les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation. Cette catégorie

comprend également les produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier.

Billots et bois d'œuvre

La composante « billots » représente les billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui ne sont pas jugés aptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses activités en vue de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

Exportation

La Société concentre avant tout ses efforts en Amérique du Nord.

Toutefois, elle surveille continuellement les occasions à l'extérieur du Canada et des États-Unis et continuera à évaluer des perspectives d'exportation moyennant des prix qui lui permettront de dégager un rendement suffisant compte tenu des risques supplémentaires qui caractérisent ces marchés.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR RÉGION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023				
<i>(audités)</i>	2024		2023	
	(en millions de dollars)	%	(en millions de dollars)	%
États-Unis	2 515	72	2 456	74
Canada	954	28	863	26
TOTAL	3 469	100	3 319	100

4.7 EMPLOYÉS

Au 31 décembre 2024, la Société employait 3 018 personnes, dont 876 étaient salariées non syndiquées, 446 étaient syndiquées et 1 696 étaient payées à un taux horaire et n'étaient pas syndiquées.

Pays	Salariés (non syndiqués)	Syndiqués	Payés à un taux horaire (non syndiqués)	Total
États-Unis	502	110	1 487	2 099
Canada	374	336	209	919
TOTAL	876	446	1 696	3 018

4.8 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La protection de l'environnement et le développement durable font partie intégrante de l'exploitation commerciale et la Société est résolue à minimiser, par le biais d'un processus d'amélioration continue, les incidences de ses activités sur l'environnement. La Société s'est engagée à assurer des activités durables et la protection de la santé humaine et du milieu naturel. La Société est sensible aux répercussions sur l'environnement de ses activités et assume sa responsabilité de mettre en place toutes les mesures raisonnables pour préserver et protéger l'environnement.

De plus, la Société tient fermement à la santé et la sécurité de ses employés et s'engage à procurer un milieu de travail sain et sécuritaire. À cette fin, la Société met l'accent sur l'amélioration continue d'un milieu de travail exempt d'accidents au moyen d'une administration attentive, d'éducation et de formations adéquates et de l'entretien et la conception appropriés de ses installations et de son équipement.

Afin de mettre en œuvre cette politique, Stella-Jones s'engage :

- 1) à construire et à exploiter ses installations conformément à l'ensemble des règles et règlements applicables en matière de protection de l'environnement, des employés et du public;
- 2) à mettre en œuvre de façon efficace le système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité de la Société dans tous les lieux de production;
- 3) à améliorer continuellement sa performance environnementale en ce qui a trait à la prévention de la pollution et au recours à des pratiques de gestion exemplaires;
- 4) à réduire de 32 % ses émissions de GES absolues des champs d'application 1 et 2 dans toutes ses activités d'ici 2030;
- 5) à utiliser efficacement l'eau douce sur tous les sites de production, en investissant dans des procédés qui permettent le recyclage et la réutilisation de l'eau lorsque possible;
- 6) à mettre en œuvre un programme de gestion des déchets qui vise à réduire les déchets envoyés aux sites d'enfouissement, à augmenter le recyclage et à demeurer conforme à la réglementation sur la gestion des déchets;
- 7) à surveiller la qualité de l'air et à détenir les permis prévus par la réglementation à tous les sites de production où de tels permis sont requis;
- 8) à travailler de façon proactive pour former les employés à l'identification des dangers;
- 9) à s'assurer que chaque employé est correctement formé, responsable et imputable au sein de son secteur de travail dans le cadre de ses fonctions, conformément à la politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité de la Société;
- 10) à communiquer ouvertement avec les parties prenantes relativement aux questions d'environnement, de santé et de sécurité de Stella-Jones;
- 11) à encourager la recherche afin d'enrichir la connaissance quant aux répercussions et aux avantages d'un point de vue environnemental des activités du secteur.

Protection de l'environnement et promotion de la santé et de la sécurité

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité, de la Société dirige une équipe responsable des questions liées à l'environnement, la santé et la sécurité à l'échelle de l'Amérique du Nord qui supervise la mise en œuvre de cette politique en veillant à ce que des pratiques rigoureuses soient appliquées de manière conforme dans le cadre des activités de la Société et aux installations de cette dernière.

Des programmes complets en santé et sécurité et en protection de l'environnement sont en place dans tous les établissements (voir la rubrique 4.9 Système SHIELD ci-dessous). Ces programmes font l'objet de mises à jour et d'améliorations constantes afin d'assurer que les meilleures pratiques de gestion soient employées en vue de protéger les employés, le public et l'environnement. Des plans d'urgence sont en place pour anticiper des mesures correctives appropriées à déclencher avant l'apparition de tout problème.

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité et le vice-président, Gestion du risque et conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines, présentent des rapports au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration (le « comité ESS ») de la Société concernant les activités de la Société se rapportant à la protection de l'environnement, aux mesures favorisant la viabilité, à la gestion des risques, à la santé et la sécurité et à l'avancement des initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») à chaque réunion régulière du comité ESS (le « rapport sur

l'environnement »). Le président du comité ESS communique systématiquement les éléments clés de chaque rapport sur l'environnement au conseil d'administration.

Les indemnités et les engagements environnementaux relatifs aux acquisitions dont il est question à la rubrique 3.1 « Historique triennal » comprennent ce qui suit :

Aux termes de la convention d'achat de TEC, le vendeur a accepté de résoudre certaines questions clés avant la clôture et s'est engagé à en régler d'autres après celle-ci et à indemniser la Société relativement aux réclamations liées à certaines questions environnementales découlant d'activités menées pendant la période précédant l'achat par la Société. Les indemnités ne peuvent excéder un montant maximal déterminé, pendant une durée précise, et sont déclenchées seulement lorsque le total des réclamations excède un certain seuil total en dollars.

Aux termes de la convention d'achat de Baldwin, le vendeur a accepté de résoudre certaines questions environnementales clés avant la clôture. De plus, il s'est engagé à indemniser la Société à l'égard de toute responsabilité liée aux conditions environnementales de ses installations ou en découlant avant la clôture de l'opération, y compris toutes réclamations environnementales liées aux conditions environnementales existant avant la clôture, que ces réclamations soient connues ou inconnues au moment de la clôture ou qu'elles soient présentées avant ou après la clôture, le tout sous réserve de montants et de durées déterminés.

4.9 SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D’ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La Société s'engage à ce que la protection de la sécurité et de la santé et l'amélioration de l'environnement guident ses décisions. À cette fin, elle a adopté le système SHIELD (*Safety, Health, Improved Environment, Leading our Decisions*), qui encadre tous les aspects liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité au sein de l'organisation et guide les décisions concernant les activités en environnement, en santé et en sécurité dans le but global de réduire à zéro le nombre d'accidents du travail et d'incidents environnementaux. L'engagement de la Société envers le système SHIELD consiste principalement :

- à respecter toutes les exigences applicables prévues par la loi et les autres exigences auxquelles souscrit la Société et qui sont en lien avec ses aspects environnementaux et ses risques pour la sécurité et la santé;
- à mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue et de prévention de la pollution et à assurer le respect des exigences de la Société en matière d'environnement, de santé et de sécurité;
- à protéger la santé et la sécurité des employés et des entrepreneurs, ainsi que l'environnement dans lequel la Société exploite ses activités;
- à encourager la bonne communication et la participation des employés à tous les niveaux au sein de la Société;
- à offrir aux employés une formation continue en matière de sécurité, de santé et d'environnement;
- à évaluer l'efficacité du système de gestion SHIELD en utilisant des indicateurs clés de rendement.

Le système SHIELD est un système de gestion intégrée de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui est documenté, mis en place et maintenu à chaque usine de fabrication. Il a été officiellement autorisé et approuvé par la haute direction, qui s'engage à fournir les ressources appropriées pour assurer le succès du système SHIELD et à informer toutes les personnes travaillant pour Stella-Jones ou pour le compte de celle-ci au sujet du système SHIELD. Tous les employés de la Société et les entrepreneurs travaillant pour le compte de celle-ci ont la responsabilité de respecter les engagements stratégiques pris dans le cadre du système SHIELD et de veiller au respect de ces engagements.

4.10 FACTEURS DE RISQUE

Une analyse des risques auxquels la Société est exposée est présentée aux rubriques « Risques et incertitudes » et « Instruments financiers et gestion des risques » du rapport de gestion de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 daté du 26 février 2025 (le « **rapport de gestion** »), qui est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion peut être consulté sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse www.stella-jones.com, dans la section « Investisseurs ».

RUBRIQUE 5 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS

5.1 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS

Le 8 mars 2022, le 10 mai 2022, le 9 août 2022 et le 8 novembre 2022, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire. Le 7 mars 2023, le 9 mai 2023, le 8 août 2023 et le 6 novembre 2023, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,23 \$ par action ordinaire. Le 28 février 2024, le 7 mai 2024, le 6 août 2024 et le 5 novembre 2024, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire. Le 26 février 2025, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,31 \$ par action ordinaire.

5.2 POLITIQUE ET RESTRICTIONS

La politique de la Société en matière de dividendes prévoit que la Société envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle. Toutes les décisions prises par le conseil d’administration de la Société concernant le versement de dividendes sont assujetties à sa politique d’allocation du capital. Bien que, par le passé, la Société ait déclaré des dividendes au comptant réguliers à l’égard des actions ordinaires, rien ne garantit que le conseil d’administration de la Société ne décidera pas de réduire, de reporter ou d’éliminer le dividende à l’avenir.

RUBRIQUE 6 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société est formé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. En date du 14 mars 2025, 55 652 232 actions ordinaires étaient émises et en circulation et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Les actions ordinaires sont subordonnées aux actions privilégiées ainsi qu'à toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires pour ce qui est du droit de recevoir les biens et éléments d'actif de la Société dans l'éventualité d'une dissolution, d'une liquidation ou d'une cessation des activités de la Société.

Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Les actions privilégiées ont priorité par rapport aux actions ordinaires de la Société et par rapport à toutes autres actions de la Société ayant un rang inférieur aux actions privilégiées pour ce qui est de la priorité quant au versement de dividendes et à la répartition des éléments d'actif dans l'éventualité d'une liquidation, d'une dissolution ou de la cessation des activités de la Société.

Le 1^{er} octobre 2024, Stella-Jones Inc. a réalisé un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant en capital total de 400 millions de dollars canadiens échéant le 1^{er} octobre 2031 (les « billets »). Les billets ont été émis aux termes d'un acte de fiducie, en sa version complétée par un premier acte de fiducie supplémentaire (chacun étant défini ci-après à la rubrique « Contrats importants »), et portent intérêt au taux de 4,312 % par année, payable semestriellement jusqu'à l'échéance. La Société a affecté le produit net tiré des billets au remboursement de dettes existantes aux termes de ses facilités de crédit renouvelables.

Les billets constituent des obligations non garanties de Stella-Jones et sont de même rang que les autres obligations non garanties et non subordonnées actuelles et futures de Stella-Jones. Les billets sont garantis, sans sûreté, par certaines filiales en propriété exclusive de Stella-Jones.

Notations

Dans le cadre du placement des billets réalisé le 1^{er} octobre 2024, DBRS leur a attribué une note de « BBB », avec tendance stable. La Société n'a pas obtenu et n'a pas demandé d'autre notation de crédit.

Les notes de DBRS s'échelonnent de AAA à D, soit de la plus haute à la plus basse qualité. Selon DBRS, la note BBB est la quatrième note la plus élevée de 10 catégories de notes principales. Toutes les catégories de notes autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (élevé) » et « (bas) ». L'absence de l'une ou l'autre des désignations « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation correspond à une position médiane dans la catégorie. Les titres de créance à long terme notés BBB sont d'une qualité de crédit convenable. La capacité de paiement des obligations financières est jugée acceptable, mais l'entité pourrait être sensible aux événements futurs. Chaque catégorie de notes de DBRS est assortie de l'une des trois tendances suivantes : « positive », « stable » ou « négative ». La tendance aide l'investisseur à comprendre l'avis de DBRS quant à la perspective de la note en question. Toutefois, l'investisseur ne doit pas supposer qu'une tendance positive ou négative indique nécessairement qu'un changement de note est imminent. Une note ne vaut pas recommandation d'achat, de vente ni de maintien des titres de la Société et l'agence de notation qui l'a donnée peut la réviser ou la retirer en tout temps.

RUBRIQUE 7 MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

7.1 COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « SJ ». Le tableau qui suit donne la fourchette des cours, en dollars canadiens, ainsi que les volumes de négociation des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice complété.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024				
Mois (2024)	Haut \$	Bas \$	Clôture \$	Volume négocié
Janvier	85,77	74,95	79,54	2 070 390
Février	83,32	72,76	76,30	3 076 896
Mars	79,62	71,41	79,00	3 474 342
Avril	82,58	77,8	79,98	2 720 458
Mai	86,64	72,28	81,36	3 409 008
Juin	89,98	80,93	89,27	2 373 631
Juillet	98,00	84,38	92,89	2 417 122
Août	93,43	83,37	92,8	2 700 613
Septembre	94,55	86,27	88,79	3 201 779
Octobre	94,74	83,65	84,18	2 943 712

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024				
Mois (2024)	Haut \$	Bas \$	Clôture \$	Volume négocié
Novembre	88,55	67,13	71,54	5 608 540
Décembre	74,82	69,37	71,19	3 609 593

RUBRIQUE 8 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les tableaux ci-dessous contiennent les noms, le territoire de résidence et poste(s) occupé(s) au sein de la Société par les administrateurs et hauts dirigeants de la Société, poste(s) et fonction(s) principale(s) de chaque administrateur, la durée du mandat de chaque administrateur, ainsi que le nombre d'actions ordinaires de la Société qu'il détient en propriété véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles il exerce une emprise au 14 mars 2025. Chaque membre du conseil est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires et siège jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Les membres de la direction sont nommés chaque année par le conseil d'administration et leur nomination est à titre amovible. La Société possède un comité d'audit, un comité des ressources humaines et de la rémunération, un comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité, un comité de gouvernance et de nomination et un comité de direction.

8.1 NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
Michelle Banik ^{2), 4)} Ontario, Canada	Administratrice	Janvier 2024	Administratrice de sociétés	Néant
Robert Coallier ^{1), 2)} Québec, Canada	Administrateur	Janvier 2020	Administrateur de sociétés	7 875
Anne E. Giardini ^{3), 4), 5)} Rome, Italie	Administratrice	Janvier 2021	Administratrice de sociétés	2 000
Rhodri J. Harries ^{1), 3)} Québec, Canada	Administrateur	Mai 2020	Premier vice-président, chef des services administratifs, Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (un fabricant de vêtements de base coté en bourse)	20 000

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
Karen Laflamme, FCPA, ASC ^{1), 4), 5)} Québec, Canada	Administratrice	Décembre 2018	Administratrice de sociétés	9 000
Katherine A. Lehman ^{1), 5)} New York, États-Unis	Administratrice	Octobre 2016	Associée chez Palladium Equity Partners LLC (société de capital d'investissement)	7 500
James A. Manzi, Jr. ^{2), 4), 5)} Floride, États-Unis	Administrateur	Avril 2015	Administrateur de sociétés	4 500
Douglas Muzyka ^{3), 4), 5)} Pennsylvanie, États-Unis	Administrateur	Décembre 2019	Administrateur de sociétés	4 700
Simon Pelletier ^{2), 3)} Géorgie, États-Unis	Administrateur	Mai 2012	Président et chef de la direction, H-E Parts International (qui offre des solutions de service et de réparation destinés aux flottes d'équipements d'exploitation minière à ciel ouvert et aux équipements de concassage et de traitement des matériaux)	8 000
Éric Vachon, CPA Québec, Canada	Président, chef de la direction et administrateur	Octobre 2019	Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc.	25 864

1) Membre du comité d'audit.

2) Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.

3) Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

4) Membre du comité de gouvernance et de nomination.

5) Membre du comité de direction.

Au cours des cinq dernières années, James A. Manzi, Jr., et Douglas Muzyka ont occupé le poste indiqué ou un poste semblable. Katherine Lehman a occupé le poste d'associée directrice de Hilltop Private Capital de 2016 à février 2022, Anne Giardini a été chancelière de l'université Simon-Fraser de 2014 à 2020, Rhodri Harries a occupé le poste de premier vice-président, chef des services financiers et administratifs, Les Vêtements de Sport Galdan Inc de 2015 à février 2025. Karen Laflamme a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge de 2016 à 2020

et Simon Pelletier a occupé le poste de vice-président principal, Ventes et Opérations nord-américaines, chez Metso de 2013 à 2020.

Dirigeants qui ne sont pas administrateurs

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société
Marco Albanesi Québec, Canada	Vice-président, Développement corporatif et trésorerie, SJI
Joel Alexander Texas, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement de pin jaune du Sud, SJ Corporation
Dean Anderson Washington, États-Unis	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics, SJ Corporation
Steve Bryant Alabama, États-Unis	Vice-président, Exploitation des activités de pin jaune du Sud, SJ Corporation
Richard Cuddihy Québec, Canada	Premier vice-président et chef des ressources humaines, SJI
Kevin Comerford Washington, États-Unis	Premier vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation
Sylvain Couture Ontario, Canada	Vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada, SJI
Jason Dallas Pennsylvanie, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement, Traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Marcel Driessen Washington, États-Unis	Vice-président, Ressources humaines, SJ Corporation
Marla Eichenbaum Québec, Canada	Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire, SJI
Brian Grant Ontario, Canada	Vice-président, Ventes et approvisionnement, Bois d'œuvre résidentiel Canada, SJI
Mathieu Hébert Québec, Canada	Vice-président, Finance, SJI
James Kenner Kansas, États-Unis	Vice-président, gestion du risque, et conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines, SJ Corporation
Patrick Kirkham Pennsylvanie, États-Unis	Premier vice-président, Traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Steve Larocque Québec, Canada	Vice-président, Technologies de l'information, SJI
Andy Morgan Washington, États-Unis	Vice-président, Exploitation, Poteaux destinés aux sociétés de services publics (essences de l'Ouest), SJ Corporation
Gordon Murray Nouvelle-Écosse, Canada	Vice-président, Recherche et développement, SJI
Jeremy Meyer Wisconsin, États-Unis	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics, SJ Corporation
Glynn Pittman Louisiane, États-Unis	Vice-président, Exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (pin jaune du Sud), SJ Corporation
Jim Raines Virginie-Occidentale, États-Unis	Vice-président, Ventes globales de traverses de chemin de fer, SJ Corporation

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société
Patrick Stark Pennsylvanie, États-Unis	Vice-président, Environnement, santé et sécurité, SJ Corporation
Silvana Travaglini, CPA Québec, Canada	Première vice-présidente et chef des finances, SJI
David Whitted Texas, États-Unis	Vice-président, Opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Jon Younce Washington, États-Unis	Vice-président, Approvisionnement en poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation

En date du 14 mars 2025, les administrateurs et les hauts dirigeants, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 144 859 actions ordinaires, soit environ 0,3 % de toutes les actions émises et en circulation de la Société, ou exerçaient un contrôle ou avaient une emprise sur de telles actions.

L'occupation principale exercée au cours des cinq dernières années par les hauts dirigeants de la Société qui ne remplissent pas leur principale occupation actuelle depuis plus de cinq ans est donnée ci-dessous :

Marco Albanesi occupe le poste de vice-président, Développement corporatif et trésorerie, SJI, depuis janvier 2024. Auparavant, il a été directeur, Services bancaires d'investissement (de 2023 à 2024) et vice-président, Services bancaires d'investissement (de 2019 à 2023) au sein de Valeurs mobilières TD.

Joel Alexander a été promu au poste de vice-président, Approvisionnement de pin jaune du Sud de SJ Corporation avec prise d'effet en septembre 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur des ressources de 2019 à 2023.

Dean Anderson a été promu au poste de vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de SJ Corporation avec prise d'effet en juillet 2023. Auparavant, il a été directeur principal (de 2020 à 2023) et directeur (de 2012 à 2020) des ventes de poteaux aux États-Unis.

Steve Bryant a été promu au poste de vice-président, Exploitation des activités de pin jaune du Sud, SJ Corporation, avec prise d'effet en octobre 2023. Auparavant, il a été directeur de l'exploitation, Pin jaune du Sud (de 2021 à 2023) et, depuis qu'il est entré au service de la Société en 2014, il a occupé des postes dans les domaines de l'exploitation, de l'environnement, la santé et la sécurité ainsi que des ressources et du contrôle de la qualité.

Kevin Comerford occupe le poste de premier vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, de SJ Corporation depuis juillet 2023. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Ventes, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation de 2013 à 2023.

Sylvain Couture occupe le poste de vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, Exploitation, Région centrale, de SJI depuis le 1^{er} janvier 2020. De 2017 à 2019, il a occupé le poste de directeur de l'exploitation, Région centrale.

Richard Cuddihy s'est joint à SJI à titre de premier vice-président et chef des ressources humaines en novembre 2022. Auparavant, il a été vice-président des ressources humaines chez Bonduelle Americas Long Life de janvier 2019 à novembre 2022.

Jason Dallas occupe le poste de vice-président, Approvisionnement en traverses de chemin de fer de SJ Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il était directeur de l'approvisionnement de juin 2016 à novembre 2020.

Brian Grant a été promu au poste de vice-président, Ventes et approvisionnement, Bois d'œuvre résidentiel Canada de SJI en janvier 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur des ventes et du marketing, Ventes canadiennes et bois d'œuvre (de 2020 à 2022) et celui de négociant en bois (de 2015 à 2020).

Mathieu Hébert s'est joint à SJI à titre de vice-président, Finance, en juillet 2024. Auparavant, il était vice-président, Finance (2024) et trésorier (2019-2023) chez Transcontinental Inc.

Patrick Kirkham a été promu au poste de premier vice-président, Traverses de chemin de fer de SJ Corporation avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2021. M. Kirkham est entré au service de la Société en 2011 et a occupé le poste de vice-président, Exploitation, Traverses de chemin de fer, de 2016 à 2021.

Steve Larocque a été nommé vice-président, Technologies de l'information avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2021. Il est entré au service de SJI en mars 2020 en tant que directeur principal, TI. Avant d'entrer au service de Stella-Jones, il a occupé le poste de directeur, Applications d'affaires, de Uni-Sélect de 2012 à 2020.

Jeremy Meyer a été nommé vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de SJ Corporation en juillet 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur principal des ventes de poteaux de 2020 à 2023 et celui de directeur des ventes de poteaux de 2013 à 2020.

Gordon Murray occupe le poste de vice-président, Recherche et développement, de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il était depuis longtemps le vice-président, Environnement et technologie, et directeur général, Région de l'Atlantique, de SJI.

Glynn Pittman a été promu vice-président, Exploitation, Poteaux (pin jaune du Sud) de SJ Corporation en octobre 2020. De 2016 à 2020, il a occupé le poste de directeur des activités, Pin jaune du Sud.

Jim Raines a été nommé vice-président, Ventes globales de traverses de chemin de fer en octobre 2021. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Ventes, Traverses de chemin de fer de 2020 à 2021 et, de 2019 à 2020, il était vice-président, Ventes de la Société.

Patrick Stark a été nommé vice-président, Environnement, santé et sécurité de SJ Corporation en décembre 2020, chargé de superviser toutes les activités en Amérique du Nord. Depuis avril 2018, il occupait le poste de vice-président, Environnement, santé et sécurité, Activités d'exploitation américaines de SJ Corporation.

Jon Younce occupe le poste de vice-président, Approvisionnement, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain de SI Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Fibres et transport/Logistique, États-Unis de SJ Corporation depuis janvier 2018.

David Whitted a été nommé vice-président, Opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation, en octobre 2021. Auparavant, il agissait à titre de vice-président, Opération des ventes, Traverses de chemin de fer de SJ Corporation.

RUBRIQUE 9 OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT

9.1 COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES

Le comité d'audit de la Société est composé de M^{me} Karen Laflamme (présidente), de M. Robert Coallier, de M. Rhodri Harries et de M^{me} Katherine A. Lehman. Tous les membres du comité sont « indépendants » et ont des « compétences financières » au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

M^{me} Karen Laflamme est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et elle est membre de l'Ordre des CPA du Québec depuis 1986. Elle possède le titre d'administratrice de société certifiée et a été nommée fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) en 2012. De 2016 au début de 2020, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge, une société qui exerce des activités d'investissement et de développement axées sur des entreprises, des biens et des projets immobiliers de premier plan à l'échelle mondiale. Elle s'est jointe à Ivanhoé Cambridge en 2012, où elle a occupé divers postes, notamment celui de vice-présidente exécutive, Gestion corporative et affaires institutionnelles, responsable des relations avec les investisseurs, de l'audit interne et de la gestion intégrée des risques. Auparavant, M^{me} Laflamme a travaillé à la CDPQ de 1993 à 2012, où elle a occupé divers postes de haut direction dans le secteur immobilier.

M. Robert Coallier détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et un baccalauréat en économie de l'Université McGill. De 2012 à 2019, il a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière. Il a occupé le poste de vice-président et chef des finances de Dollorama S.E.C., de 2005 à 2010 et a occupé plusieurs postes de haute direction au sein de Molson Coors Brewing entre 2000 et 2005, notamment ceux de chef du développement des affaires mondiales, de vice-président exécutif, Stratégie d'entreprise et activités internationales, de président et chef de la direction, Activités brésiliennes et de vice-président exécutif et chef des finances. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de chef de la direction financière de Les Industries C-MAC Inc.

M. Rhodri J. Harries est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université McMaster et d'un baccalauréat ès sciences en génie chimique de l'université Queen's. Il agit actuellement en qualité de chef des services administratifs de Les Vêtements de Sport Gildan, un fabricant de vêtements de base coté en bourse (TSX/NYSE : GIL) et a précédemment occupé les fonctions de chef des services financiers et administratifs. Auparavant, il a occupé le poste de chef des finances de Rio Tinto Alcan, un leader mondial intégré de l'industrie de l'aluminium, où il était responsable de toutes les activités financières, notamment les analyses d'affaires, les processus d'approbation de capitaux, la gestion des risques, la planification et l'information financière, les contrôles et la conformité et la technologie de l'information.

Katherine A. Lehman est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Columbia Business School et d'un baccalauréat en économie de la Wharton School de l'université de la Pennsylvanie. Elle est actuellement associée, Palladium Heritage, chez Palladium Equity Partners LLC, une société de capital d'investissement privé, où elle dirige la stratégie Palladium Heritage, qui est axée sur les sociétés dans les secteurs industriels et des services professionnels. Entre 2016 et février 2022, elle a agi à titre de cofondatrice et d'associée directrice de Hilltop Private Capital LLC. L'expérience de M^{me} Lehman en répartition de capital et en analyse financière lui a permis de siéger à plus d'une douzaine de conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées, et elle est, ou a été, une membre active de plusieurs comités d'audit, y compris le comité d'audit de Stella-Jones de 2016 à 2018 et de 2020 à 2022.

9.2 MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le mandat du comité d'audit consiste à conseiller le conseil d'administration de la Société et à l'aider à l'égard de questions financières. À ce titre, le comité d'audit a la responsabilité, entre autres, de faire des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes, d'examiner le processus d'information financière, de passer en revue les procédures de contrôles internes de la Société, d'examiner la conformité de la Société aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS ») et d'informer le conseil d'administration à cet égard.

Le comité d'audit est tenu de se réunir régulièrement avec le premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité et d'assurer la gérance de l'audit interne, d'examiner et d'approuver la charte d'audit interne annuellement, d'examiner et d'approuver le budget et le plan de ressources de l'audit interne annuellement, d'examiner et d'approuver le plan d'audit interne fondé sur les risques annuellement, et de faire des enquêtes appropriées auprès de la direction et du premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer s'il existe des limites de portée de l'audit ou d'autres limites. En outre, le comité d'audit est responsable d'examiner la conformité fiscale de la Société et de superviser l'exposition de la Société aux risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle et à la protection des renseignements personnels ainsi que les contrôles mis en place pour atténuer les risques importants connexes. Le comité d'audit reçoit des rapports trimestriels sur les plaintes de dénonciateurs et la mise en œuvre des mesures correctives correspondantes et supervise les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuve toutes les transactions avec des parties liées conformément aux dispositions de la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées.

Dans le cadre de l'exécution de ses fonctions, le comité d'audit maintient des relations de travail efficaces avec le conseil d'administration, la direction et les auditeurs internes et externes. Le mandat du comité d'audit est joint à la présente notice annuelle en Annexe « I ».

9.3 POLITIQUES ET PROCÉDURES

La politique sur l'indépendance de l'auditeur de la Société contient les procédures du comité d'audit en vue de l'approbation des services d'audit et autres services par les auditeurs externes (les « procédures »), lesquelles énoncent que la mission d'audit annuel des états financiers consolidés de la Société doit être expressément approuvée annuellement au moyen de la signature d'une lettre de mission d'audit avec les auditeurs externes de la Société (les « auditeurs »).

En ce qui a trait à la mission proposée des auditeurs visant les services énoncés ci-dessous, la direction de SJI et/ou ses auditeurs doivent solliciter une approbation préalable du comité d'audit.

- services fiscaux, par exemple conformité fiscale, consultations fiscales, prix de transfert, douanes et assises, services fiscaux aux expatriés;
- autres services tels que des vérifications diligentées et des enquêtes judiciaires.

Afin de s'assurer de l'indépendance des auditeurs et d'éviter les relations qui pourraient compromettre l'indépendance des auditeurs de Stella-Jones ou être perçues comme ayant cet effet, la politique sur l'indépendance de l'auditeur contient également des dispositions prévoyant la rotation obligatoire de l'associé responsable de mission et l'interdiction de renouveler son mandat à ce titre, ainsi que des périodes de pause obligatoires des associés, des anciens associés, des directeurs ou des anciens directeurs des auditeurs avant d'occuper des fonctions de surveillance financière pour la Société.

9.4 HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNE

Le tableau qui suit donne le détail des honoraires facturés à la Société par PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n. c.r. l. pour les deux derniers exercices pour la prestation de divers services professionnels :

HONORAIRES	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023
Honoraires d'audit	1 062 200 \$	1 048 035 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	148 043 \$	18 400 \$
Honoraires pour services fiscaux	119 631 \$	125 219 \$
Autres honoraires	22 000 \$	21 515 \$
TOTAL	1 351 874 \$	1 213 169 \$

Honoraires d'audit

Ces honoraires se rapportent à des services d'audit des états financiers consolidés, des examens trimestriels des états financiers intermédiaires et à des consultations en matière comptable qui sont nécessaires en vue de réaliser l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Honoraires pour services liés à l'audit

Ces honoraires représentent des services liés à la préparation de prospectus, des services en matière d'ESG et des services liés à l'audit du fonds de pension.

Honoraires pour services fiscaux

Ces honoraires visent des services professionnels portant sur les prix de transfert.

Autres honoraires

Ces honoraires représentent des services liés à des procédures convenues concernant certaines informations financières.

RUBRIQUE 10 AGENT DES TRANSFERTS

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare »). Le registre des transferts des actions ordinaires de SJI que tient Computershare est situé à ses bureaux de Montréal, au Québec.

RUBRIQUE 11 CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des activités, les contrats importants suivants ont été conclus par Stella-Jones au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- L'acte de fiducie daté du 1^{er} octobre 2024 conclu entre la Société et Société de fiducie Computershare du Canada (l'« acte de fiducie »);
- Le premier acte de fiducie supplémentaire daté du 1^{er} octobre 2024 conclu entre la Société et Société de fiducie Computershare du Canada (le « premier acte de fiducie supplémentaire »).

RUBRIQUE 12 INTÉRÊTS DES EXPERTS

12.1 NOMS DES EXPERTS

Les auditeurs de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n. c.r. l., société de comptables professionnels agréés, ont rédigé le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires de SJI qui se trouve à la page F-05 du rapport annuel 2024 de la Société. PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n. c.r. l. a précisé qu'elle est indépendante de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

RUBRIQUE 13 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Des renseignements supplémentaires, concernant, notamment, la rémunération des administrateurs et dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, le cas échéant, les principaux porteurs de titres de la Société, et les titres qui peuvent être émis aux termes de régimes de rémunération en actions, le cas échéant, se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société à l'égard de sa dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle les administrateurs ont été élus.

Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion pour le dernier exercice complet.

ANNEXE « I »
MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

STELLA-JONES INC.
(« la Société »)

-
- Composition.** Le conseil d'administration peut nommer annuellement, à même ses membres, un comité d'audit formé du nombre de membres que le conseil d'administration peut établir à l'occasion, lequel ne doit pas être inférieur à trois.

Chacun des membres du comité d'audit doit être indépendant tel que défini par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et par toutes autres règles ou lignes directrices applicables de temps à autre.

Le comité d'audit établit sa propre organisation et ses propres procédures sauf tel que prévu dans les règlements administratifs de la Société ou selon ce qui peut être établi par ailleurs par le conseil d'administration.

- Mandat et durée.** Tous les membres du comité d'audit sont nommés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du comité d'audit avec ou sans motif valable. Toute vacance au sein du comité d'audit peut être comblée par le conseil d'administration. Le mandat de tous les membres du comité d'audit se termine à la clôture de chaque assemblée annuelle des actionnaires.
- Pouvoirs.** Le comité d'audit conseille le conseil d'administration, et l'aide, en ce qui a trait aux questions financières, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, ce qui suit :
 - examiner les recommandations des dirigeants de la Société quant à la nomination des auditeurs externes, vérifier l'indépendance des auditeurs externes et formuler des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes qui doivent être nommés à chaque assemblée annuelle des actionnaires;
 - surveiller les travaux des auditeurs externes dont les services sont retenus aux fins d'établir ou de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant ou d'exécuter d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour la Société, y compris l'approbation du plan d'audit annuel et le règlement de différends entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière;
 - passer en revue avec les auditeurs externes la portée et le moment de prestation de leurs services d'audit ainsi que tous autres services qu'il leur est demandé d'exécuter, leur rapport sur les comptes de la société après la finalisation de l'audit et les politiques et procédures de la Société concernant la comptabilité interne et les contrôles financiers, la discussion des compétences et de la polyvalence de la dotation en personnel dans les services de comptabilité et les services financiers, la discussion de la mise en œuvre de nouveaux systèmes comptables (p. ex., systèmes informatiques), la discussion de publications récentes des comptables professionnels agréés du Canada et leur incidence sur les états financiers de la Société, la discussion du besoin d'élargir la portée de l'audit à des secteurs qui dépassent ce qui est exigé aux termes d'un audit habituel exigé par la loi;
 - approuver au préalable tous les services non liés à l'audit qui doivent être fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs externes de la Société;
 - examiner les états financiers annuels audités, les états financiers trimestriels intermédiaires non audités, les rapports de gestion annuels et intermédiaires, les attestations des documents intermédiaires et annuels du chef de la direction et du chef des finances, et les communiqués de presse annuels et intermédiaires quant aux résultats de la Société et faire rapport à ce sujet au conseil

d'administration de la Société avant leur approbation par le conseil d'administration et avant leur communication aux autorités en valeurs mobilières, aux actionnaires et au public;

- s'assurer, à sa satisfaction, que des procédures convenables sont en place en vue de l'examen de la communication au public par la Société de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère convenable de ces procédures;
- examiner et superviser les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuver toutes les transactions avec des parties liées conformément aux dispositions de la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées;
- passer en revue les procédures de contrôle internes de la Société et conseiller les administrateurs sur les pratiques et procédures en matière d'audit dans le cadre de la responsabilité qui incombe aux administrateurs de respecter leurs obligations morales et juridiques envers la Société;
- examiner le respect de la Société à l'égard des Normes internationales d'information financière et aviser le conseil d'administration à ce sujet;
- rencontrer régulièrement le Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société et assurer la gérance de la vérification interne;
- passer en revue et approuver annuellement la charte d'audit interne;
- examiner et approuver annuellement le budget et le plan de ressources de l'audit interne;
- examiner et approuver annuellement le plan d'audit interne axé sur les risques;
- examiner et approuver les recommandations concernant la nomination et la révocation du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société;
- faire des enquêtes appropriées auprès de la direction et du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer s'il existe des limites de portée ou de ressources;
- passer en revue et approuver les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et antérieurs de la Société;
- examiner l'exposition de la Société aux risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle et à la protection des renseignements personnels ainsi que les contrôles pour atténuer les risques importants connexes;
- examiner la conformité fiscale de la Société, au moins une fois par an;
- établir des procédures à l'égard de ce qui suit : (i) la réception, la conservation et le traitement de plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (ii) la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de leurs préoccupations concernant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
- examiner le caractère exact et fiable des données qui doivent être communiquées à des parties intéressées;
- examiner la relation existante entre les comptables externes, les comptables internes, s'il en est, et les employés; et
- examiner les plans élaborés par la direction concernant toutes exigences à l'égard de la révision de pratiques comptables.

4. **Imputabilité des auditeurs externes.** Les auditeurs externes sont imputables, en bout de ligne, au conseil d'administration et au comité d'audit, en leur qualité de représentants des actionnaires.
5. **Résolution signée.** Une résolution écrite signée par l'ensemble des membres du comité d'audit qui sont habiles à voter à l'égard de cette résolution à une réunion du comité d'audit est aussi valable que si elle avait été adoptée à une réunion du comité d'audit. Un exemplaire de chaque résolution dont il est question dans le présent paragraphe est conservé avec les procès-verbaux des réunions du comité d'audit.
6. **Président, quorum et procédure.** Le comité d'audit a le pouvoir de nommer un président et un vice-président, de fixer son quorum, lequel se compose d'au moins la majorité de ses membres, et de fixer sa propre procédure.
7. **Réunions.** Les réunions du comité d'audit peuvent être tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Canada ou à l'extérieur y compris par téléconférence et vidéoconférence tel que peut établir le comité d'audit à l'occasion. Les réunions du comité d'audit peuvent être convoquées par le président de la Société, le président du comité d'audit, le vice-président du comité d'audit ou deux (2) membres de ce dernier, ou suivant leur directive.

Révisé et approuvé par le conseil d'administration le 10 décembre 2024.